



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DU CAPES EXTERNE/CAFEP
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
SESSION 2013

CE RAPPORT A ETE ETABLI SOUS LA RESPONSABILITE DE

Gilles FERREOL

Professeur à l'Université de Franche-Comté

Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

PRÉSENTATION DU RAPPORT

La session 2013 s'inscrit dans la continuité des précédentes. Les statistiques ci-dessous le confirment :

CAPES Externe	CAFEP-CAPES	
Nombre de postes mis au concours	130	13
Nombre total d'inscrits y compris ENS	1253183	

ADMISSIBILITÉS	CAPES EXTERNE	CAFEP- CAPES
Nombre de présents à la première épreuve	459	65
Nombre de présents à la deuxième épreuve	452	64
Nombre d'admissibles	214 dont 7 ENS	22
Pourcentage d'admissibles par rapport aux présents	46,31	34,92
Barres d'admissibilité	42/120 soit 7/20	57/120 soit 9,5/20

ADMISSIONS	CAPES EXTERNE	CAFEP- CAPES
Nombre d'admis	130	13
Moyenne générale des admis	10,14/20	10,02/20
Total des points obtenus par le major du concours	189	177
Moyenne sur 20 obtenue par le major du concours	15,75/20	14,75/20
Barres d'admission	88,50/ 240 soit 7,38/20	96/240 soit 8/20

On trouvera, dans les pages qui suivent, d'autres données chiffrées, des commentaires plus techniques et, pour chaque épreuve (dissertations, leçon et dossier), des éléments de correction détaillés, ainsi que diverses recommandations.

Une connaissance précise des « règles du jeu » est ici essentielle et constitue, à l'évidence, l'une des clés de la réussite. Encore faut-il lui associer une préparation spécifique, privilégiant rigueur et méthode.

Qu'il me soit permis, tout en félicitant les heureux lauréats et en souhaitant bonne chance à tous ceux qui postuleront l'an prochain, de remercier très sincèrement les membres du jury, dont j'ai pu apprécier le dévouement et le professionnalisme, madame la proviseure du lycée Rodin (et ses collaborateurs) qui ont contribué à ce que les épreuves orales se déroulent dans d'excellentes conditions, l'équipe des surveillants, les personnels du SIEC d'Arcueil et de la DGRH, notamment madame Mireille Narainen, dont la grande disponibilité a toujours permis de résoudre des difficultés imprévues.

Gilles FERRÉOL
Professeur des Universités
Président du jury

COMPOSITION DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Membres du jury : Denis AKAGÜL, Odile ALTAY-MICHEL, Lionel ANSELIN, Gildas APPÉRÉ, Sébastien ASSERAF-GODRIE, Catherine BRUET, Emmanuel BUISSON-FENET, Karine CHARLES, Marie-Claire DELACROIX, Christian FEYTOUT, Nathalie GINESTE, Anne KEMPF, Sophie LAVAL, Sophie MATTERN, Philippe NOREL, Mireille SCHANG, Dominique SZCZESNY

Rapporteur : Emmanuel BUISSON-FENET

Sujet de dissertation : Fiscalité et croissance économique (16 points)

Question portant soit sur l'histoire de la science économique, soit sur l'épistémologie de la discipline : Quels sont les principaux apports d'Adam Smith à la pensée économique ? (4 points)

Remarques générales sur l'épreuve

Pour la session 2013, 1253 candidats étaient inscrits aux épreuves du CAPES externe de SES. 459 étaient présents à l'épreuve de sciences économiques. La moyenne des notes parmi les candidats présents s'élève à 7,27, contre 6,75 en 2012. Le jury a déclaré 207 candidats admissibles, avec une note moyenne à cette épreuve parmi ces derniers de 10,57, chiffre sensiblement supérieur à la moyenne des admissibles l'année précédente (9,73). On retrouve une moyenne similaire aux sessions 2009 et 2010, après une baisse sensible entre 2011 et 2012. L'écart-type des notes est conforme aux années antérieures (2,95 pour les admissibles, et 3,96 pour l'ensemble des candidats). Les notes se répartissent entre 0 et 18 cette année.

Au CAFEP, 183 candidats étaient inscrits en 2013, chiffre en léger recul. 65 étaient présents à l'épreuve de sciences économiques, et 22 ont été déclarés admissibles. La moyenne des admissibles est de 10,64, tandis que celle de l'ensemble des présents se situe à 6,57. Ces moyennes sont en progression sensible par rapport aux deux années antérieures. L'écart-type des notes des candidats présents est de 3,74 et de 2,67 en ce qui concerne les candidats admissibles. Les notes se répartissent entre 0 et 16.

Les candidats semblent donc mieux comprendre les attendus des épreuves, après deux années de résultats en recul, entre 2011 et 2012. Il apparaît que le contenu des nouvelles épreuves, introduites lors de la session 2011, est probablement mieux assimilé désormais. Le jury ne peut que se féliciter de cette meilleure prise en compte. En particulier, on trouve de moins en moins de copies qui apportent une réponse très déséquilibrée aux deux composantes de l'épreuve, la dissertation et la question d'épistémologie ou d'histoire de la discipline. La grande majorité des candidats évitent de se pénaliser eux-mêmes en consacrant une part disproportionnée de leur copie à l'une ou à l'autre, alors que la question doit représenter de l'ordre du quart de la dissertation. En revanche, cette progression de l'ensemble ne profite pas à toutes les copies, et ne signifie pas que les contenus requis soient systématiquement mieux maîtrisés.

Le jury note encore des écarts considérables entre les copies, d'abord du point de vue formel : si certaines font preuve de qualités pédagogiques indéniables, et d'une bonne maîtrise de la langue, trop ignorent encore les règles de base de la syntaxe. Les écarts en matière de connaissances économiques sont encore plus surprenants, de la part de candidats souhaitant devenir professeurs de SES. Certains affichent une excellente maîtrise du raisonnement économique, et sont capables, à titre d'exemple, d'utiliser des graphiques appropriés pour illustrer leur raisonnement. D'autres n'ont manifestement pas les connaissances de base qui seraient attendues d'un élève de Terminale sur des sujets pourtant très classiques cette année, ce qui ne peut qu'interroger les membres du jury sur le degré de préparation. Trop de ces copies ignorent encore des notions de base des programmes actuels, comme la notion de croissance potentielle, la différence entre un choc d'offre et de demande par exemple.

Cette année, le jury a noté un écart assez important entre les connaissances macroéconomiques sur le sujet, plutôt correctes dans l'ensemble, et les bases microéconomiques, souvent très insuffisantes. En particulier, les candidats ont trop souvent une idée assez limitée des fondements de l'incidence fiscale

d'une taxe, or les connaissances de type micro étaient très utiles pour discuter de l'influence des taxes sur la création de richesses. Rappelons que ces thématiques font désormais partie explicitement du programme de Terminale. De même, les candidats manquent souvent d'exemples tirés de l'histoire économique ou de l'actualité pour donner de la substance à leur devoir. C'est d'autant plus dommageable que les exemples de débats mettant en jeu la fiscalité et la croissance ne manquent pas aujourd'hui, de la question de la fiscalité sur les hauts revenus au crédit d'impôt pour relancer la compétitivité des entreprises.

Plus précisément, les candidats ont rencontré des problèmes récurrents pour traiter le **sujet de dissertation**, difficultés dont l'énoncé permettra de rappeler au passage quelques règles générales de la composition :

- les candidats doivent d'abord se pencher avec précision sur les termes du sujet. La notion de croissance renvoie ainsi à un phénomène de long terme, cela implique d'être attentif au cadre temporel dans l'analyse du sujet. On pouvait, bien entendu, aborder la façon dont la politique fiscale permet de rapprocher la croissance effective, à plus court terme, de la croissance potentielle, car la fiscalité est l'un des instruments de la politique budgétaire. Mais il fallait éviter de traiter le sujet uniquement dans un cadre de court terme (les effets conjoncturels de la fiscalité), en ignorant la dimension proprement de long terme, ou en accordant aucune attention à cette distinction. Le jury a donc sanctionné les candidats qui se focalisaient sur un débat keynésiens/libéraux autour des politiques conjoncturelles ;
- de la même façon, la notion de fiscalité devait attirer toute l'attention des candidats. Elle renvoie, au sens premier, aux taxes et impôts levés par la puissance publique sans contrepartie directe. On pouvait lui attribuer un sens plus large, en incluant les cotisations, mais il était nécessaire alors de préciser pourquoi fiscalité et financement de la protection sociale étaient liés (hausse de la part de cette protection financée par l'impôt, via la CSG par exemple). Mobiliser des comparaisons internationales était très éclairant pour préciser la notion de fiscalité, tant les frontières entre celle de l'État et le financement de la protection sociale sont mobiles d'un pays à l'autre ;
- les candidats traitent trop souvent "d'un bloc" la fiscalité, comme si tous les impôts avaient des effets identiques. Les impôts ont, en fait, des effets très différents selon leur nature, leur assiette, leur progressivité, etc. Les candidats au concours doivent faire preuve d'une réflexion nuancée sur un sujet aussi complexe et aussi central en sciences économiques ;
- un certain nombre de copies se sont révélées incapables d'articuler les deux volets du budget de l'État, la fiscalité et les dépenses publiques, ce qui a conduit à des productions hors sujet ou déséquilibrées, portant par exemple sur l'effet négatif de la fiscalité sur la croissance en première partie, et l'effet positif de la dépense publique en deuxième. Le sujet devait bien être centré sur la fiscalité, et la relation à la dépense publique précisée : une baisse d'impôt n'a pas le même impact si elle accroît le déficit budgétaire ou si elle s'accompagne d'une réduction symétrique des dépenses publiques. De la même façon, les effets de la fiscalité sont très différents à court et à long terme, distinction loin d'être toujours mobilisée avec pertinence par les candidats, comme on l'a déjà indiqué. Par exemple, l'argumentation keynésienne sur l'impact de la politique budgétaire pouvait parfaitement être mobilisée afin de montrer les effets d'un "choc fiscal" sur l'activité économique, mais elle reste de court terme, et ne peut pas être mise sur le même plan que les théories de la croissance qui se prononcent sur les effets durables de la fiscalité ;
- les candidats sont invités, lorsque le sujet porte sur les relations entre deux notions, à considérer qu'il n'y a pas à privilégier une relation "à sens unique", comme l'indiquait déjà le rapport 2012. Ainsi, le jury a valorisé les copies qui se sont demandées en quoi une croissance durable pouvait modifier la fiscalité, en dégageant notamment des marges de manœuvre supplémentaires et en modifiant l'impact de la fiscalité. Une baisse durable de la croissance génère un environnement favorable à la remise en cause de la fiscalité, en raison des difficultés rencontrées par l'État pour se financer. À l'inverse, les périodes de croissance durable, comme ce fut le cas durant les Trente Glorieuses, sont de nature à faciliter la montée en puissance de l'impôt, en permettant un partage des efforts entre les ménages, les entreprises et le financement public.

Concernant la **question d'épistémologie ou d'histoire de la discipline**, le jury peut constater que les règles de cette épreuve sont désormais mieux comprises par les candidats. Ceux-ci sont moins nombreux à se tromper d'exercice, et proposer soit une petite dissertation, soit une simple juxtaposition de connaissances. On attend simplement que les candidats fassent preuve de réflexivité, et de capacité à prendre du recul avec leurs connaissances pour les hiérarchiser, et tenir une argumentation répondant à la question posée, aussi simple soit-elle. Cette année, la question ne posait en effet aucune difficulté de compréhension, mais nécessitait cependant de s'interroger sur ce qu'un auteur comme Smith pouvait "apporter" : s'agissait-il de concepts fondateurs ? D'une manière nouvelle d'appréhender la science économique ? De nouveaux domaines d'analyse ? On regrette que trop souvent, les candidats se lancent, sans ordre logique, dans un "inventaire à la Prévert" de toutes les connaissances dont ils disposent sur l'auteur considéré. Par ailleurs, le jury constate aussi que les auteurs classiques comme Smith sont loin d'être maîtrisés, et que les erreurs sont encore très nombreuses (confusion entre les analyses de Smith et de Ricardo, notamment entre la théorie des avantages absolus et celle des avantages comparatifs, etc.).

Éléments de correction du sujet de dissertation

Le sujet abordait une question classique, les relations entre fiscalité et croissance n'ayant rien pour surprendre les candidats, dans un contexte européen où l'actualité est riche en éléments de réflexion, et certains se sont parfois appuyés avec profit sur la crise européenne pour construire leur introduction (par exemple, quel est l'impact des mesures de rigueur fiscale des pays d'Europe du Sud sur la croissance ?).

Pour aborder l'ensemble des aspects du sujet, il convient d'abord de distinguer l'impact de la fiscalité, saisie globalement, à travers le taux de prélèvements obligatoires, et l'impact d'un impôt particulier sur la croissance. Il n'est pas équivalent, pour la croissance, de financer un même niveau de prélèvements par un impôt progressif, comme l'impôt sur le revenu, qui touche relativement plus l'épargne et l'accumulation du patrimoine que la consommation des ménages, et un impôt proportionnel pesant sur la consommation comme la TVA, qui affecte le niveau de vie des plus modestes, dont la part du revenu consacrée au paiement de la TVA est proportionnellement plus grande que celle des hauts revenus. Pour un niveau donné de prélèvements fiscaux, le choix entre ces deux impôts n'aura pas les mêmes effets sur l'épargne, l'accumulation de capital et la croissance.

De même, la distinction entre les relations de court et de long terme est essentielle : à court terme, une variation de la fiscalité a des effets sur l'activité qui dépendent de l'ajustement des dépenses publiques, et de l'ampleur du déficit budgétaire. Mais, à long terme, les prélèvements fiscaux ne peuvent durablement diverger du niveau des dépenses publiques. Il faut donc davantage s'intéresser à ce que finance la fiscalité, pour saisir son effet sur la croissance. Il n'est pas équivalent de financer des services publics ayant de fortes externalités ou des dépenses de fonctionnement ayant peu d'impact sur le reste de l'économie.

Le sujet permettait de réfléchir aux limites de la perception de sens commun de la fiscalité, qui est souvent identifiée à une "ponction" sur la richesse collective : dans quelles conditions l'impôt est-il, au contraire, un facteur accompagnant la croissance ? Si la fiscalité finance des ressources qui nourrissent la croissance, et si elle oriente les comportements vers des choix collectifs plus efficaces, alors elle peut s'avérer précieuse pour alimenter la croissance. Mais à l'inverse, une fiscalité inappropriée peut perturber le fonctionnement des marchés, et freiner la croissance. Il n'y a donc pas de réponse globale et systématique, mais nécessité de préciser les conditions d'un accompagnement de la croissance par une fiscalité appropriée. Il était également possible de s'interroger sur la nature de la croissance en jeu, comme le suggère le débat sur la fiscalité verte et le développement durable.

Pour articuler ces différents niveaux d'analyse, on se propose de procéder en trois temps : quel est l'impact de la fiscalité à court terme sur l'activité économique ? Sous quelles conditions la fiscalité, envisagée globalement, peut-elle favoriser la croissance ? Dans quelle mesure les interactions entre fiscalité et croissance dépendent-elles des spécificités de l'instrument fiscal utilisé ?

I. À court terme, le niveau de prélèvements fiscaux a un impact sur l'activité économique, et la politique fiscale peut modifier l'écart entre croissance effective et croissance potentielle :

- à court terme, la croissance effective peut s'éloigner de la croissance potentielle, qui repose sur les possibilités offertes par les facteurs de production disponibles. Elle dépend des politiques économiques pratiquées, et à ce titre la fiscalité joue un grand rôle. Une hausse de la fiscalité sur les revenus s'apparente, par exemple, à un choc négatif de demande ; de même, une baisse de la fiscalité sur les entreprises, à l'image du crédit d'impôt-compétitivité, peut être à l'origine d'un choc positif d'offre. Le gouvernement peut chercher à réduire le déficit public par une hausse de la fiscalité, et à l'inverse il peut utiliser la politique fiscale pour relancer l'économie, en réduisant la fiscalité. En règle générale, ce type de mesure est moins efficace qu'une relance par une hausse des dépenses publiques, car les agents ne sont pas astreints à dépenser les montants non imposés (risque d'une hausse de l'épargne de précaution). Dans un cadre keynésien standard, le théorème de Haavelmo montre qu'une hausse conjointe de la fiscalité et des dépenses publiques exerce un effet légèrement positif sur l'activité, car le multiplicateur de dépenses publiques est supérieur au multiplicateur fiscal, mais son impact suppose que les anticipations des agents ne sont pas modifiées par la politique fiscale ;
- les anticipations jouent, en effet, un rôle fondamental dans l'efficacité d'une mesure fiscale. Les travaux de Milton Friedman montrent que les agents ne sont pas sensibles de la même façon à une mesure fiscale perçue comme transitoire, et à une mesure perçue comme durable (théorie du revenu permanent). Selon le théorème d'équivalence de Ricardo-Barro, si les agents ont des anticipations rationnelles, il est indifférent de financer les dépenses publiques par une hausse des impôts ou par la dette, car les agents anticipent de toute façon que la dette donnera lieu à une hausse future des impôts, et doivent alors épargner par anticipation pour y faire face. Dans cette logique, la politique fiscale ne peut pas avoir d'effet contra-cyclique. De plus, une politique fiscale instable et changeante peut affecter la crédibilité des politiques conjoncturelles, et conduire à un relèvement du coût du crédit (hausse des taux d'intérêt) ou de l'épargne de précaution. Au final, les gouvernements doivent adopter des politiques fiscales adaptées au contexte de croissance, et éviter qu'elles s'accompagnent d'une perte de confiance ayant des effets récessifs, comme le montrent les difficultés européennes à sortir de la crise des dettes souveraines.

II. Sous certaines conditions, une hausse de la fiscalité peut favoriser durablement la croissance :

- à long terme, l'objectif des politiques publiques est de favoriser la croissance potentielle, de façon à permettre à l'économie de connaître une croissance durablement plus élevée. Il existe un débat important sur le rôle de la fiscalité dans cette perspective ;
- à long terme, une hausse de la fiscalité peut avoir progressivement des effets désincitatifs sur l'activité, et conduire à une perte durable de capacité à créer des richesses. C'est l'argument développé par les économistes de l'offre à partir des années 1970, pour rompre avec la progression observée sur la longue durée des prélèvements obligatoires. Comme le suggère la courbe de Laffer, au-delà d'un certain seuil de pression fiscale, les désincitations au travail et à l'investissement conduisent à une baisse des recettes, et sont contre-productives. Il faut donc veiller, dans cette logique, à limiter le niveau de prélèvements obligatoires, comme un certain nombre de politiques néo-libérales se sont attelées à le faire à partir des années 1980. Toutefois, les travaux empiriques montrent qu'il n'est pas aisé de définir si nous sommes en dessous ou au-dessus du seuil de taxation optimale, et que les effets désincitatifs de l'impôt peuvent intervenir seulement pour des taux très élevés. Saez montre ainsi que les taux d'imposition sur les hauts revenus pourraient dépasser nettement les 50 % sans impact négatif sur la croissance ;
- dans la logique des théories de la croissance endogène en revanche, la fiscalité n'est pas l'ennemi de la croissance. Certaines dépenses publiques sont à l'origine d'externalités positives et de rendements croissants, qui rendent leur financement par l'impôt nécessaire pour augmenter la richesse collective. C'est le cas des dépenses de recherche et d'éducation, et des dépenses favorisant l'innovation notamment. Dans cette logique, la hausse de la fiscalité peut permettre de générer un surplus de croissance, comme le montre le modèle de croissance endogène de Barron

tant que l'effet désincitatif de l'impôt est plus que compensé par l'impact positif des dépenses publiques sur les facteurs de croissance.

III. Le choix des instruments fiscaux interagit aussi avec la croissance :

- plutôt que d'agir sur le niveau global des prélèvements, on peut tâcher de modifier les comportements en jouant sur la nature des impôts. La fiscalité peut avoir un effet plus ou moins désincitatif selon le type utilisé, et l'activité taxée. Par exemple, les pertes sèches entraînées par un impôt sont moins grandes si la sensibilité des agents aux prix est très faible. On peut donc avoir intérêt à privilégier les impôts qui portent sur des activités dont l'élasticité-prix est réduite, de façon à limiter les effets de la fiscalité ;
- le débat sur la TVA sociale offre un bon exemple de réflexion sur les arbitrages fiscaux à réaliser pour favoriser l'activité et la croissance, de même que la question de la progressivité ou celle de la taxation des hauts revenus. Les travaux de Piketty montrent, de leur côté, qu'une faible croissance favorise mécaniquement l'accroissement des inégalités de revenus, car le rendement du capital est supérieur à la croissance. Dans ces conditions, une intervention correctrice de la fiscalité est nécessaire, pour des raisons de justice sociale et d'efficacité économique, afin de financer les dépenses publiques ;
- certains instruments fiscaux permettent également d'orienter la croissance, non seulement quantitativement mais aussi qualitativement. C'est le cas de la fiscalité verte, qui vise à favoriser une croissance durable en incitant les individus à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. En France, le débat sur la création d'une contribution climat-énergie en offre un bon exemple. De la même façon, les débats sur la fiscalité des transactions financières montrent que la fiscalité pourrait aussi servir à réorienter les activités les moins socialement utiles (spéculation financière), malgré les réticences de nombreux gouvernements actuellement.

Éléments de correction de la question portant sur l'épistémologie de la discipline

Il s'agit, en premier lieu, de s'interroger sur la notion d'« apport » : les copies distinguant les apports nets d'Adam Smith (c'est-à-dire ses contributions les plus originales à l'analyse économique), de ses apports bruts ont été valorisées. De même, quelques remarques préliminaires sur son rôle fondateur dans la constitution de la « science économique », en tant que « discipline autonome », pouvaient s'avérer précieuses. Smith a contribué à la formation de l'école classique anglaise, en mettant en scène son opposition à la doctrine mercantiliste, tout au long de son œuvre majeure, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (il n'est d'ailleurs pas inutile de citer le titre exact). Il présente une version "optimiste" de la théorie classique, qui préfigure certains aspects des théories de la croissance endogène. C'est un des fondateurs du libéralisme économique, avec les nuances issues de la théorie des biens publics, des externalités, des actions compensatrices de l'État sur l'éducation et sur les productions non rentables sur la vie d'un homme. On pouvait aussi faire le lien entre Smith, le penseur de l'économie politique, et le philosophe moral, auteur de *La Théorie des sentiments moraux*. Enfin, il était souhaitable de montrer le lien entre chaque apport de Smith et son prolongement chez Ricardo.

Sur les apports de Smith dans la construction et l'évolution de la pensée économique, on peut retenir quatre idées principales :

1) *La théorie de la valeur et la théorie des prix*

Smith s'interroge sur les fondements de la valeur réelle d'un bien. L'acquéreur est intéressé par l'utilité que ce bien va lui procurer (la valeur d'usage), mais aussi par le pouvoir d'acheter d'autres marchandises (la valeur d'échange, reprenant Aristote et saint Thomas d'Aquin). Les deux valeurs ne sont pas forcément égales, comme le montrent les exemples de l'eau (forte valeur d'usage mais faible valeur d'échange) et du diamant (cas inverse).

Il y a deux interprétations (avec une préférence pour la deuxième) de la valeur-travail : la quantité de travail que le bien incorpore (le temps de travail nécessaire à sa production : *labour imbedded*), ou qui est commandé (la quantité de travail que l'on peut obtenir en échange d'une marchandise : *labour commanded*).

Sur la théorie des prix, Smith distingue le *prix de marché* (celui qu'on observe au cours des transactions), celui-ci gravitant autour du *prix naturel* (la somme des prix naturels du travail, du capital et de la terre), avec un phénomène de convergence.

2) *La division du travail*

La Richesse des nations est définie comme « *toutes choses commodées et nécessaires à la vie* » résultant du travail de la nation. La division technique du travail est analysée à travers le fameux exemple de la manufacture d'épingles : le travail y est divisé en dix-huit tâches élémentaires simples, aboutissant à une augmentation de la force productive de la nation, permettant de dégager un surplus. La parcellisation des tâches est plus poussée dans l'industrie que dans l'agriculture. La recherche de la satisfaction d'intérêts égoïstes entraîne un penchant naturel à l'échange : chacun se spécialise et échange son surplus de production. Il se produit ainsi un phénomène d'extension des marchés : d'abord interne, puis entre firmes et entre branches, et enfin au niveau national.

3) *La doctrine de la main invisible*

Smith énonce le mécanisme de la main invisible : la somme des intérêts individuels concourt à l'intérêt général (l'accroissement de la richesse). Il s'agit là du fondement du libéralisme économique. Cependant, la division du travail pouvant être limitée par l'extension des marchés, il faut développer les transports (local, régional, national). Le rôle de l'État est donc celui d'un État-gendarme, accompagné de la mise en place d'infrastructures (non rentables pour des entrepreneurs privés), préfigurant la théorie moderne des biens collectifs.

4) *Adam Smith et les échanges internationaux*

La théorie de l'avantage absolu part du postulat que les pays sont dotés de coûts spécifiques : abondance en matières premières, climat, travail, infrastructures. Une nation possède un avantage absolu pour les productions où les coûts sont inférieurs à ceux des pays étrangers. Elle doit se spécialiser dans les productions où elle possède un avantage absolu, et importer des marchandises dans les secteurs où elle possède un désavantage. La spécialisation permet de dégager un surplus, augmentant ainsi la richesse de la nation. Dans cette division internationale du travail, tous les participants à l'échange sont gagnants, à condition de garantir la liberté politique (la propriété privée) et économique (la concurrence), donc le libre-échange. Smith ne distingue que trois cas où le protectionnisme se justifie : défense nationale, représailles, finalité fiscale ou éducative.

COMPOSITION DE SOCIOLOGIE

Membres du jury : Elley BAHRINI, Jean-Yves CAUSER, Annabelle DE CAUNA, Philippe DEUBEL, Gilles FERRÉOL, Maryse GAIMARD, Géraldine HECKLÉ, Thierry JEANMOUGIN, Pierre JOURDAIN, Hervé LEMOINE, Judith LEVERBE, Denis MARTIN, Marc PELLETIER, François VEDELAGO

Rapporteur : Jean-Yves CAUSER et François VEDELAGO

Quelques éléments statistiques

Concernant cette épreuve, la moyenne des présents pour le CAPES est de 6,54 et celle des admissibles de 9,94 (contre, respectivement, 4,95 et 8,36 pour le CAFEP).

DISSERTATION : Socialisation familiale et réussite scolaire (16 points).

QUESTION : La sociologie wébérienne et ses caractéristiques (4 points).

Éléments de correction et attentes du jury

SUJET DE DISSERTATION : Socialisation familiale et réussite scolaire

Mise en garde

La principale difficulté concerne le fait de devoir articuler deux notions qui n'ont pas le même statut puisque la socialisation familiale est antérieure à l'éventualité d'une réussite scolaire. Le plan détaillé proposé ci-dessous, composé de deux parties, est toutefois indicatif. Les membres du jury apprécient habituellement les qualités de pertinence, de précision, de clarté et de cohérence du propos. Il importe de démontrer sa capacité à élaborer une problématique solidement structurée et argumentée.

Une problématique éventuelle

L'accent mis sur l'importance de la socialisation familiale doit, d'une part, nous conduire à en rappeler ses modalités et conditions et, d'autre part, nous inviter à élargir notre perspective ou grille interprétative de ce phénomène d'influence en prenant en compte des facteurs extra-familiaux.

Introduction

L'éducation constitue l'un des objets les plus traditionnels de la sociologie. Émile Durkheim, considéré comme l'un des grands fondateurs de la science sociologique, y consacra différents travaux (Filloux, 1994). Dans cette fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'école constituait un enjeu fondamental pour la République en train de se consolider concernant notamment l'intégration sociale des jeunes ouvriers dont l'effectif est alors en constante progression. Elle l'est aussi devenue pour les familles.

Socialisation et réussite scolaire sont deux dimensions devenues fondamentales au cours des deux siècles précédents. Avec le développement des connaissances sociologiques et psychologiques, l'éducation des enfants et des jeunes est devenue de plus en plus l'objet d'analyses et de savoirs faisant de la socialisation l'objet souhaitable d'une action réflexive des parents. Les connaissances sont devenues un des facteurs essentiels du développement. Il importe d'instruire et d'intégrer. La réussite scolaire est devenue, au fil du temps, un objectif prioritaire pour les enfants et leurs parents dans la plupart des familles. La famille est définie, selon l'INSEE, comme un ensemble de personnes vivant sous le même

toit et qui sont liées par les liens de parenté (alliance ou filiation). Elle exerce, en fait, une fonction de socialisation en mettant de plus en plus l'accent sur les relations affectives entre ses membres. L'institution familiale remplit-elle correctement cette fonction ? L'a-t-elle d'ailleurs toujours fait ? Le processus même de socialisation ne s'est-il pas considérablement transformé au cours de ces dernières décennies ?

La socialisation est aujourd'hui de plus en plus définie comme « *un processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents significatifs et par là s'adapte à l'environnement où elle doit vivre* » (Rocher, 1968, p. 132). Si ce processus se décline à travers de nombreuses organisations au cours de son existence, il prend une plus forte intensité au cours de l'enfance et de la jeunesse.

La réussite scolaire se définit, quant à elle, par rapport aux normes de l'institution éducative et à son contexte historique. Suite à la volonté de Condorcet, selon lequel l'éducation scolaire devait être ouverte à tous, de nombreuses lois ont été édictées comme celles de Jules Ferry de 1881 et de 1882. C'est ainsi que l'école devient gratuite, obligatoire et laïque pour tous, s'ouvrant aux enfants des milieux populaires. La réussite scolaire est, dès lors, censée permettre à l'enfant devenu adulte de détenir un bagage adapté à sa future évolution professionnelle. Le mérite d'une réussite revient-t-il, dès lors, aux caractéristiques individuelles du sujet, à ses capacités de travail ou encore à son sens de l'orientation ? Ne serait-il pas également, ou inversement, déterminé par des modes de socialisation familiale eux-mêmes conditionnés par d'autres facteurs comme celui de l'appartenance à tel ou tel milieu ?

Nous constatons ainsi qu'il existe une forte corrélation entre la réussite scolaire des enfants et le milieu d'origine des élèves. Pour ne prendre qu'un exemple : les diplômés des grandes écoles proviennent, à plus de 60 %, des classes supérieures alors que celles-ci ne représentent que 15 % de la population des actifs. Or, la socialisation primaire et familiale est toujours antérieure à la réussite scolaire.

Nous proposerons donc un plan en deux parties, en nous intéressant, en premier lieu, à l'impact de la socialisation familiale sur la réussite. Après avoir cerné les principales caractéristiques de ce processus, nous évoquerons la manière dont ces dimensions sont elles-mêmes socialement déterminées. En conclusion, nous pourrions nous interroger sur de possibles effets en retour sur les modes de socialisation.

I. Les différentes dimensions de la socialisation familiale et leurs influences sur la réussite scolaire

1. Les aspects sociaux de la réussite scolaire

Les différents niveaux de réussite sont, d'une part, relatifs aux points de vue des individus et, d'autre part, établis en fonction des normes qui hiérarchisent les diplômes (bac, licence, master) et les filières. Ainsi, les représentations de cette réussite sont différentes selon le capital culturel et le niveau de diplôme des parents au sein de la famille. La réussite scolaire est aussi fonction du prestige de l'école dans une même hiérarchie de diplôme. Elle dépendra également, au sein de l'école, du classement final. Lorsque nous analysons cette notion de réussite scolaire, celle-ci semble bien être une variable multidimensionnelle.

Son évaluation est cependant toujours un enjeu du débat public. Pour certains, le niveau déclinerait (progression de l'illettrisme, etc.) tandis que, pour d'autres, il s'est accru depuis une centaine d'années (Baudelot et Establet, 1989). La réussite serait aussi variable selon le genre, et les filles auraient de meilleurs résultats que les garçons (Baudelot et Establet, 1992). Même si cela s'est atténué, la socialisation familiale n'accorde pas la même importance à la réussite des garçons et des filles : celles-ci sont moins nombreuses à s'engager dans les filières d'excellence que les garçons et, quand elles s'y engagent, c'est davantage dans les filières littéraires que scientifiques. Élena Belloti a ainsi pu, en son temps, observer qu'elles auraient davantage intégré leur rôle de future mère de famille (Belloti, 1974), tandis que d'autres soulignent la manière dont certaines prédispositions, supposées féminines, sont confortées (de Singly, 1996).

2. L'influence des différentes dimensions de la socialisation familiale

Si François Dubet constate un affaiblissement de la fonction socialisatrice des familles et d'autres institutions comme l'école (Dubet, 2002), il n'en demeure pas moins que l'enfant est le produit de l'éducation de sa famille. Il ne naît pas avec le langage mais va l'apprendre au sein de sa cellule familiale.

Le langage est ainsi une des dimensions fondamentales de la socialisation qui favorise la réussite scolaire du fait même qu'il permet d'accéder aux connaissances de base telles que lire, écrire, compter ou communiquer. Basil Bernstein a montré l'importance de la maîtrise de la langue par les enfants pour leur scolarité future (Bernstein, 1975). La socialisation familiale, qui s'appuie sur des échanges verbaux et un niveau de communication élevé dès la naissance, favorise tout un ensemble de dimensions qui constituent des atouts incontestables dans cette réussite : richesse du vocabulaire, maîtrise de la phrase, etc. Ces capacités favorisent la compréhension du discours des enseignants et de leurs consignes. Les capacités d'abstraction sont notamment fortement développées. L'adaptation des enfants à la démarche d'apprentissage est alors grandement favorisée.

L'*affectivité* est aussi à prendre en considération. Dégagée de ses fonctions d'instruction, la famille se centre sur les dimensions affectives des relations avec les enfants, l'expression des sentiments devenant une qualité de la vie familiale. La mère, en particulier, se centre davantage sur l'éducation de sa progéniture. La famille se définit ainsi comme « *matricentrée* » (Déchaux, 2009).

Il importe enfin de rappeler l'importance du type d'autorité car la famille autoritaire de type « bastion » laisse, par exemple, peu de marge de manœuvre aux enfants. Une autorité fondée, inversement, sur la parole et l'échange, en soutien à l'enfant, l'invitera à exprimer davantage son opinion et, par là même, à acquérir une plus grande estime de lui-même (Kellerhals et Montandon, 1991). Cela favorise ses capacités à interagir, élargit son vocabulaire et conforte ses connaissances culturelles au sens large. L'enfant peut ainsi se doter d'un capital de réflexion. Cette autonomie ne réduit pas, pour autant, l'autorité parentale et le contrôle qui sont davantage intériorisés par des modes plus ouverts de discussion.

La compréhension du système scolaire est, pour ces enfants, un enjeu plus aisément saisissable. Ce n'est pas un hasard si les enfants d'enseignants ont un taux de réussite supérieur à ceux des autres groupes. Ils sont favorisés par l'exposition à cette culture du système scolaire développée par leur mode de socialisation.

II. La détermination de la socialisation familiale

1. Origine sociale et socialisation

Comme nous l'écrivions dans notre introduction, il importe de considérer la socialisation comme un processus dépendant d'autres facteurs comme celui de l'appartenance à un milieu déterminé. L'*habitus*, cet ensemble de dispositions durables qui s'élaborent au cours du processus de socialisation, est ainsi variable selon l'origine (Bourdieu et Passeron, 1964 et 1970). Les catégories supérieures sont marquées par un *habitus* de classe qui prédispose à la réussite scolaire. Disposant de davantage de capitaux économique, culturel, social et symbolique, les enfants issus de ces milieux ont une éducation qui favorise leurs aptitudes à intégrer certaines logiques institutionnelles. Par exemple, ils sont davantage en congruence avec le langage de l'école qui valorise à la fois l'explicite et l'implicite. Ils maîtrisent mieux les codes leur permettant de bénéficier d'une diversité d'interprétations et d'analyses des objets concrets. Ils disposent enfin d'un accès facilité à la compréhension de l'abstraction. À l'inverse, les enfants de familles modestes ne sont pas dotés d'un *habitus* et d'un capital économique leur procurant une telle capacité à se réapproprier la culture scolaire. La perception de la réussite se déplace cependant sur la ligne hiérarchique des diplômes. Le Bac, qui constituait un symbole de réussite importante dans les années 1960, est ainsi devenu le diplôme minimum (mais indispensable) à obtenir pour la poursuite des études... Ainsi l'échec des enfants des milieux populaires se déplacerait vers les cursus post-bac et notamment à l'Université. Ces derniers seraient doublement pénalisés car ils sont « *mis sur la touche* » à la fois scolairement et socialement.

Le constat de cet impact de l'origine sur la socialisation familiale demande toutefois à être nuancé. En effet, les travaux de Bourdieu et Passeron ont été l'objet de débats sociologiques et de controverses scientifiques. Raymond Boudon a défendu l'idée que l'origine sociale est loin d'expliquer, à elle seule, la réussite scolaire. Pour lui, les familles feraient une sorte de calcul coûts/avantages et estimerait ainsi, de façon rationnelle et raisonnée, les bénéfices à retirer de la réussite scolaire. Les familles les plus aisées sous-estimerait les coûts liés à la scolarité et en surestimerait les avantages. Inversement, les parents de milieu populaire, moins dotés de moyens financiers, surestimerait les coûts et, par conséquent, investiraient moins dans le parcours scolaire. Leur objectif serait alors que les enfants atteignent au moins

leur niveau de certification et leur échelon social afin d'éviter de leur faire vivre un déclassement (Boudon, 1973).

De même, Bernard Lahire nuancera l'analyse de Pierre Bourdieu en expliquant que les familles modestes peuvent déployer différentes stratégies pour pallier l'échec scolaire de leur enfant, comme exercer un contrôle plus régulier des devoirs, les faire bénéficier de soutien... Dans ces familles, l'obtention d'un diplôme est aussi une forme de « *revanche sociale* ». La volonté d'intégration soutient parfois l'objectif de réussite scolaire et cela se vérifierait notamment dans les familles issues de l'immigration (Lahire, 1995).

2. Autres facteurs de détermination d'une socialisation susceptible d'influer sur le cours d'une scolarité

L'analyse de l'évolution des rôles sociaux, en famille, ne peut pas faire l'impasse de la question de la stabilité conjugale. Les rôles étaient auparavant fortement sexués, même s'ils le restent encore de façon significative. L'éducation des enfants, dans la famille traditionnelle, était fondée sur l'autorité du père. L'institution familiale connaissait une forte structuration de rôles clairement répartis entre les membres : tandis que le père était chargé de pourvoir matériellement aux besoins de sa famille, la mère détenait la fonction d'éducation en s'occupant parallèlement des tâches domestiques. De nos jours, la famille est en pleine mutation : elle peut être recomposée, monoparentale, adoptive, etc. Les séparations de couples progressent et des recompositions s'opèrent maintenant fréquemment (de Singly, 1993). Ces évolutions peuvent fragiliser la psychologie de l'enfant et avoir un impact négatif sur sa réussite. Les évolutions contemporaines de la famille ont leurs effets propres, indépendamment de la hiérarchie sociale. Cette donnée vient nuancer le simple constat d'une corrélation entre le milieu d'origine et la réussite ou l'échec scolaire.

La socialisation par le groupe de pairs, par ailleurs, susceptible de contrarier celle de la famille. Même s'il ne s'agit pas ici de faire le tour de tous les facteurs de réussite, nous pouvons rappeler que la famille se trouve être en « concurrence » avec d'autres groupes pour la socialisation de ses enfants et adolescents. La composition des groupes d'amis que l'enfant fréquente constituera ainsi une « *ambiance relationnelle et culturelle* » plus ou moins favorable aux apprentissages scolaires. Or, cette dernière est susceptible d'influencer négativement l'attitude des élèves vis-à-vis de l'école. Les enfants et les adolescents valoriseraient davantage la conformité sociale, les écarts étant « *mal vus* » (Pasquier, 2005). L'élève « moyen » dans un réseau d'amis obtenant de bons résultats sera incité à accroître ses efforts pour améliorer sa réussite en vue de ne pas être l'objet de moqueries de ses camarades. Dans la situation inverse, cet élève, appartenant à un groupe d'amis dont le niveau est plutôt faible, hésitera à se distinguer trop fortement sur le plan de la réussite scolaire. Cela étant, l'enfant est toujours situé entre les parents et les groupes d'amis, et l'influence de la socialisation familiale ne peut pas aisément être « balayée » par la seule appartenance à un groupe de pairs.

Enfin, les effets de classe ou d'établissement ne sont pas à négliger pour l'analyse des conditions de réussite. Certaines politiques d'établissement permettraient d'instaurer des options artistiques ou de langues, accompagnées d'un soutien pédagogique renforcé des lycéens. Elles peuvent aussi obtenir une augmentation du budget pour davantage subvenir aux besoins des centres de documentation et des bibliothèques. La réussite des élèves sera alors favorisée. Ces travaux font également ressortir un effet-classe : le fait de favoriser une hétérogénéité plus grande selon les niveaux des élèves permettrait aux plus faibles de connaître un progrès scolaire plus conséquent.

Conclusion

Si les effets de la socialisation familiale sur la réussite scolaire ne sont plus à démontrer, il importe de relever aussi les conséquences de cette réussite sur le fonctionnement familial. Des résultats, jugés d'un bon niveau, vont valoriser les parents et les conforter dans leurs comportements positifs vis-à-vis de l'enfant. Avec la réussite de celui-ci, ne pouvons-nous pas observer le renforcement de l'influence positive de la socialisation ? Ce phénomène peut contribuer à abaisser le niveau de tensions entre les différents acteurs, parents, enfants, école, et constituer un « climat » propice par rapport à l'institution et à l'apprentissage scolaire. En retour, cette réussite déclenchera des comportements familiaux et des encouragements propices à conforter la poursuite d'un début réussi des parcours de certification.

C'est, en définitive, le statut même d'une socialisation jamais achevée qui est interrogée. Il serait, dès lors, intéressant de nous pencher, de façon plus approfondie, sur les motivations d'adultes reprenant des études et sur ce que ces bifurcations doivent aux identifications croisées entre parents et enfants.

Quelques références bibliographiques

- Baudelot C. et Establet R. (1989), *Le Niveau monte*, Paris, Seuil.
- Baudelot C. et Establet R. (1992), *Allez les filles*, Paris, Seuil.
- Belloti É. (1974), *Du côté des petites filles*, Paris, Éd. des femmes.
- Bernstein B. (1975), *Langages et classes sociales*, trad. fr., Paris, Minuit (1^e éd. en anglais : 1974).
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1964), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1970), *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.
- Déchaux J.-H. (2009), *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte.
- Dubet F. (2002), *Le Déclin de l'institution*, Paris, Seuil.
- Duru-Bellat M. (2003), *Inégalités sociales à l'école et politiques éducatives*, Paris, UNESCO.
- Ferréol G. (2010), *Grands domaines et notions clés de la sociologie*, Paris, Armand Colin.
- Filloux J.-C. (1994), *Durkheim et l'éducation*, Paris, PUF.
- Kellerhals J. et Montandon C. (1991), *Les Stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- Lahire B. (1995), *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Pasquier D. (2005), *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Paris, Éd. Autrement.
- Singly de F. (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- Singly de F. (1996), *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

QUESTION : La sociologie wébérienne et ses caractéristiques

Max Weber est un économiste et sociologue allemand (1864-1920). Il est considéré avec Émile Durkheim (1858-1917) comme l'un des fondateurs de la science sociologique. Dans la continuité de la philosophie de Dilthey, Weber pensait que les sciences humaines ne pouvaient pas appliquer les mêmes méthodes que celles issues des sciences de la nature. Celles-ci étaient, selon ce dernier, fondamentalement différentes dans la mesure où les individus, objets de la sociologie, sont des acteurs qui donnent du sens à leurs actes. La sociologie doit donc pénétrer les significations qui sous-tendent les actions des individus en saisissant leur part de subjectivité. Weber complexifie alors cette perspective en développant le projet d'une sociologie qui soit à la fois compréhensive et explicative. Pour Weber, tout processus d'objectivation devait reposer sur des constats empiriquement vérifiables en prenant appui sur une *neutralité axiologique* (Ferréol, sous la dir. de, 2011).

Sa méthodologie s'appuie sur l'observation des relations sociales, leurs régularités et l'interprétation de celles-ci. Le concept d'*idéal-type* constitue un des points forts de son approche. Il s'agit d'une construction abstraite des concepts concernant des dimensions de la société (le pouvoir, le politique, etc.) et par rapport auxquels nous pouvons analyser certaines réalités. L'idéal-type peut être d'ailleurs considéré comme l'un des premiers niveaux d'élaboration d'un modèle interprétatif. C'est, en quelque sorte, un instrument de mesure partagé par tous et qui permet de comparer les résultats des chercheurs. Il permet au sociologue de prendre de la distance par rapport à son propre système de valeurs et peut faire l'objet de différentes possibilités d'élaboration (Weber, 1982) Si nous prenons l'exemple des différents idéaux-types de domination, nous pouvons y trouver des modèles d'autorité encore opératoires de nos jours. Le XX^e siècle aura été le théâtre de l'émergence de figures charismatiques dans les domaines du religieux et/ou du politique. La sociologie de Max Weber aura ainsi une importance dans l'étude de l'ordre politique et de la bureaucratie avec les concepts de domination, de pouvoir et de légitimité en distinguant trois types d'autorité : le modèle rationnel-légal, le mode traditionnel et, enfin, le type charismatique.

Les concepts élaborés par Weber comme ceux de classe, de statut ou encore d'ordre social, présentés notamment dans *Économie et Société*, ouvrage posthume, ont influencé les théories portant sur l'ordre et les hiérarchies. Celles-ci ont ainsi permis de nuancer et de complexifier l'approche marxiste des classes sociales. Avec *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Weber redonnera de l'importance aux facteurs culturels dans la compréhension historique de l'évolution des sociétés, en opposition à Marx qui avait accordé une place déterminante au primat de l'économie et à ce qu'il avait nommé l'infrastructure.

Max Weber se démarquait, en fait, de l'approche d'un sociologue comme Durkheim souhaitant démontrer la présence de relations causales pour expliquer un fait social comme le taux de suicide. Pour lui, la sociologie consistait à étudier toutes les activités comprenant des attentes réciproques entre individus et des rôles sociaux qui orientent ces interactions, sans oublier les significations que les individus leur donnent (Schnapper, 1999). Cette orientation théorique, consistant à partir de l'individu en relation et en situation, aura une portée historique avec notamment le concept de *rationalité* et ses différents types (en finalité, en valeur, affective et traditionnelle). Elle initiera une sociologie opposée au déterminisme durkheimien et marxien et anticipera sur le courant de l'individualisme méthodologique. En France, comme à l'étranger, son influence a su traverser et inspirer de nombreux paradigmes sociologiques.

Quelques références bibliographiques

Ferréol G. (sous la dir. de) (2011), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin.

Schnapper D. (1999), *La Compréhension sociologique. Démarche de l'analyse topologique*, Paris, PUF.

Weber M. (1982), *La Ville*, trad. fr., Paris, Aubier (1^e éd. en allemand : 1921).

Éléments de correction et attentes du jury

Il importait de répondre ici de façon concise (à titre indicatif, d'une longueur limitée au quart de celle de la dissertation).

L'objectif de cette deuxième épreuve est d'évaluer les connaissances du candidat. Or, peu de copies ont rendu compte, de manière détaillée et exhaustive, des principaux apports de Max Weber à la sociologie. Certaines erreurs grossières concernant les ouvrages, les périodes et les éléments cognitifs ont pu être relevées.

ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Membres du jury : Gildas APPÉRÉ, Emmanuel BUISSON-FENET, Jean-Yves CAUSER, Karine CHARLES, Annabelle DE CAUNA, Philippe DEUBEL, Gilles FERRÉOL, Maryse GAIMARD, Géraldine HECKLE, Thierry JEANMOUGIN, Sophie LAVAL, Hervé LEMOINE, Philippe NOREL, François VEDELAGO.

Rapporteur : Philippe DEUBEL

Bilan statistique

Répartition des notes du CAPES

Nombre de candidats admissibles : 214

Nombre de candidats présents pour cette épreuve : 174

Nombre d'admis : 130

Notes sur 20	Nombre de candidats
Absents	40
Abandons	0
1	1
2	17
3	14
4	17
5	22
6	18
7	15
8	14
9	12
10	8
11	3
12	5
13	6
14	9
15	4
16	3
17	4
18	2

La moyenne obtenue à la leçon par les candidats qui se sont présentés est de 7,12. Elle s'élève à 8,61 pour ceux qui ont été admis. L'écart-type est de 4,22 pour l'ensemble des candidats ayant passé la leçon et de 3,99 pour les admis.

Les tableaux ci-après montrent la décomposition de la note globale de leçon entre la note de l'exposé (sur 12) et la note de l'entretien (sur 8).

Notes d'exposé sur 12	Nombre de présents	Nombre d'admis
Absents	32	0
<1	3	1
>= 1 et < 2	27	6
>= 2 et < 3	34	20
>= 3 et < 4	40	29
>= 4 et < 5	26	23
>= 5 et < 6	16	15
>= 6 et < 7	4	4
>= 7 et < 8	6	6
>= 8 et < 9	7	7
>= 9 et < 10	7	7
>= 10 et < 11	9	9
>= 11 et < 12	3	3

Notes d'entretien sur 8	Nombre de présents	Nombre d'admis
Absents	32	0
<1	5	0
>= 1 et < 2	33	7
>= 2 et < 3	40	26
>= 3 et < 4	33	27
>= 4 et < 5	28	28
>= 5 et < 6	17	16
>= 6 et < 7	14	14
>= 7 et < 8	9	9
>= 8 et < 9		

Exposé	Entretien
Moyenne des présents : 3,91 Moyenne des admis : 4,71	Moyenne des présents : 3,21 Moyenne des admis : 3,90
Écart-type des présents : 2,69 Écart-type des admis : 2,73	Écart-type des présents : 1,96 Écart-type des admis : 1,74

Répartition des notes du CAFEP

Nombre d'admissibles : 22

Nombre de présents pour cette épreuve : 18

Nombre d'admis : 13

Notes sur 20	Nombre de candidats	Notes sur 20	Nombre de candidats
Absents	4	10	2
1	0	11	0
2	3	12	0
3	1	13	0
4	2	14	0
5	1	15	0
6	2	16	0
7	1	17	1
8	3	18	1
9	1		

La moyenne obtenue à la leçon par les candidats au CAFEP qui ont passé l'épreuve est de 5,94. Elle s'élève à 9,25 pour ceux qui ont été admis. L'écart-type est de 3,79 pour l'ensemble des candidats ayant passé la leçon et de 2,77 pour les admis.

Les tableaux ci-dessous permettent d'affiner ces observations.

Notes d'exposé sur 12	Nombre de présents	Nombre d'admis
Absents	3	0
<1	1	0
>= 1 et < 2	3	1
>= 2 et < 3	3	2
>= 3 et < 4	2	1
>= 4 et < 5	7	6
>= 5 et < 6	0	0
>= 6 et < 7	0	0
>= 7 et < 8	0	0
>= 8 et < 9	0	0
>= 9 et < 10	0	0
>= 10 et < 11	2	2

Notes d'entretien sur 8	Nombre de présents	Nombre d'admis
Absents	3	0
<1	0	0
>= 1 et < 2	5	1
>= 2 et < 3	5	3
>= 3 et < 4	2	2
>= 4 et < 5	2	2
>= 5 et < 6	2	2
>= 6 et < 7	1	1
>= 8 et < 9	1	1

Exposé	Entretien
Moyenne des présents : 3,68 Moyenne des admis : 4,54	Moyenne des présents : 3,16 Moyenne des admis : 4,00
Écart-type des présents : 2,68 Écart-type des admis : 2,71	Écart-type des présents : 2,11 Écart-type des admis : 2,04

Déroulement et règles de l'épreuve

Après avoir tiré un sujet, le candidat dispose d'un temps de préparation de trois heures, durant lequel il a accès aux ouvrages de la bibliothèque, qui sont le plus souvent des ouvrages de base permettant de l'aider à traiter le sujet proposé. Les sujets de leçon sont à dominante économique ou sociologique. Si le sujet est à dominante économique, l'épreuve sur dossier proposée au candidat sera à dominante sociologique, et inversement.

Au terme de sa préparation, le candidat est invité à présenter son exposé pendant une demi-heure devant une commission composée de trois membres. Un exposé trop court est pénalisé. Cet exposé est suivi d'un entretien d'une durée de trente minutes (voir plus bas).

L'exposé est noté sur 12 et l'entretien sur 8. Un exposé insuffisant peut donc être partiellement rattrapé au moment de l'entretien. Par ailleurs, pour assurer l'équité entre les candidats, le jury tient compte du degré de difficulté du sujet dans ses attentes, et donc dans sa notation.

Attentes du jury et conseils aux candidats

Remarques générales

L'épreuve s'inscrit dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs. En conséquence, le candidat doit respecter certaines normes de comportement et de présentation : la désinvolture dans la tenue vestimentaire ou dans la façon de s'adresser au jury n'est évidemment pas de mise dans cette circonstance. Par ailleurs, le métier d'enseignant étant un métier de communication, on ne saurait trop conseiller aux candidats de s'entraîner à respecter les règles élémentaires en ce domaine : veiller à être clair et audible, s'adresser toujours à l'auditoire, ménager des transitions par des ruptures de ton qui permettent de repérer les temps forts de la démonstration, ne pas trop lire ses notes. Sur ce dernier point, le candidat doit être conscient qu'une lecture exhaustive des notes prises est bien souvent fastidieuse, et exprime aussi une communication défaillante. Il faut, au contraire, soigner l'acte de communication en utilisant ces notes comme points de repère, et en procédant aux développements intermédiaires en regardant les membres du jury. Certes, le jury n'est pas une classe, mais il est nécessaire de comprendre, de manière générale, que c'est en regardant l'auditoire que l'on vérifie que ce qui est dit est compris de tous.

L'exposé

Pour réaliser un bon exposé, il convient tout d'abord de bien utiliser le support pédagogique mis à la disposition des candidats, à savoir le tableau. Or, bien souvent, ce tableau est utilisé exclusivement pour y consigner le plan suivi et quelques noms d'auteurs. Certes, il est bon que le jury puisse voir le plan proposé par le candidat (à cet égard, il est cependant inutile d'écrire tous les détails du plan : certains candidats consacrent, en effet, de nombreuses minutes à cette écriture, en tournant le dos au jury, et perdent de ce fait un temps précieux...). Mais l'essentiel est cependant que le tableau soit mis au service de la clarté de la communication pédagogique : il serait utile que les candidats apprennent à s'en servir en tant qu'auxiliaire de cette communication, pour illustrer des mécanismes, réaliser des schémas d'implication, noter des chiffres significatifs, etc.

La réussite de l'exposé suppose que le sujet soit compris et bien délimité. Il est essentiel de lire très attentivement le libellé, et de prendre un temps significatif pour questionner les termes retenus par le jury, en ne perdant pas de vue que chaque mot a son importance. C'est à cette condition que le candidat pourra mieux cerner l'étendue du sujet, le délimiter, mobiliser ses connaissances, et s'appuyer aussi sur les ouvrages de la bibliothèque. Ce moment de réflexion initiale est capital. Trop souvent, les candidats se précipitent sur les livres ou revues mis à leur disposition sans avoir fait cet effort réflexif, ce qui conduit à des exposés monotones où l'effort de problématisation est insuffisant, et les connaissances exposées non maîtrisées. L'analyse approfondie des termes du libellé permettra aussi d'éviter les prestations hors-sujet, qui proviennent le plus souvent d'une inversion de la problématique, d'une extension ou d'une restriction excessive du champ d'étude, d'une interprétation trop hâtive des termes proposés.

Enfin, il n'y a pas d'exposé réussi si la structuration de celui-ci est défaillante. Sur le plan formel, cet exposé doit comporter une introduction, un développement en deux ou trois parties équilibrées, une conclusion. L'introduction se décompose en plusieurs éléments indispensables : une situation du sujet qui montre l'intérêt de l'étude, une analyse des termes qui ne se limite pas à la récitation de définitions mais qui débouche sur une problématique, une délimitation spatiale et temporelle justifiée, et une annonce de plan explicite. Dans la conclusion, s'il n'est pas inutile que le candidat résume les temps forts de sa démonstration, il est surtout très important qu'une réponse personnelle à la question posée soit apportée, réponse soutenue par une argumentation rigoureuse. Le développement, qui constitue le cœur de l'exposé, doit impérativement présenter de la cohérence et se dérouler suivant un plan logique, progressif, en relation avec la problématique. Une argumentation de qualité suppose non seulement que soient mobilisées des connaissances à la fois empiriques et théoriques, mais aussi que celles-ci soient présentées de façon claire. À cet égard, le jury insiste sur la nécessité de relier les théories aux faits et met en garde

les candidats contre les exposés qui se transforment en un catalogue d'auteurs. Un bon exposé est un exposé qui se réfère aux faits et aux données chiffrées pour présenter des situations que les analyses théoriques permettent ensuite d'éclairer, et qui explicite aussi les processus, mécanismes et canaux de transmission des phénomènes.

L'entretien

L'entretien, qui est – rappelons-le – d'une durée de trente minutes, permet tout d'abord de revenir sur l'exposé du candidat, de demander des éclaircissements ou des approfondissements, et de fournir aussi l'occasion de rectifier certaines erreurs éventuellement commises. Cet entretien permet ensuite de sonder, d'une manière plus générale, les connaissances du candidat sur les concepts, outils et méthodes de la discipline d'enseignement, ainsi que sur la connaissance des grands faits économiques et sociaux. Lorsque le sujet est à dominante économique, le jury ne manque pas en fin d'entretien de poser quelques questions de sociologie, et inversement.

Les questions posées par le jury sont de difficulté graduée et s'inscrivent dans les différents champs constitutifs des sciences économiques et sociales. Pour s'y préparer, les candidats doivent étudier soigneusement les programmes de Seconde, Première et Terminale, sans négliger les enseignements de spécialité.

Annexe : sujets de leçon

Qu'apporte la sociologie à l'acte de consommation ?
Quels rôles pour les médias dans la démocratie ?
La sociologie est-elle une science comme les autres ?
Comment expliquer la persistance des inégalités dans les sociétés démocratiques ?
Qu'est-ce qu'un objet sociologique ?
Les approches sociologiques du chômage
Qu'est-ce que l'opinion publique ?
La sociologie est-elle déterministe ?
Peut-on parler de classes moyennes ?
Normes et déviance
Les ouvriers forment-ils encore une classe sociale ?
Peut-on réguler un système financier ?
À quoi servent les banques ?
L'éducation, un bien comme les autres ?
Le niveau d'épargne peut-il nuire à l'activité économique ?
Épargne et consommation
Quels usages pour les modèles en économie ?
Salaire et productivité
Faut-il supprimer le salaire minimum ?
Comment financer les retraites ?
Les facteurs démographiques de la croissance
Quelles sont les marges de manœuvre de la politique conjoncturelle ?
Croissance effective et croissance potentielle
Quel rôle pour l'Union européenne face à la crise des finances publiques ?
La mondialisation est-elle irréversible ?
Comment se fixent les salaires ?
Que mesure le PIB ?
Le déficit courant doit-il toujours être corrigé ?
Pourquoi militer ?

Le raisonnement sociologique
À quoi sert la sociologie ?
L'électeur est-il rationnel ?
À quoi servent les partis politiques ?
Peut-on encore parler de ruralité ?
À quoi sert l'école ?
Les cadres : une élite ?
Hérite-t-on de ses opinions politiques ?
Comment expliquer l'exclusion aujourd'hui ?
La place du syndicalisme en Europe
Problèmes sociaux, problèmes sociologiques
En quoi le marché constitue-t-il une institution sociale ?
Entreprise et responsabilité sociale
Employés et classes populaires
La fin des ouvriers
Le sentiment amoureux, un objet pour la sociologie ?
La crise du syndicalisme dans la France contemporaine
Qu'apporte la sociologie à la compréhension des entreprises ?
L'économie est-elle une science comme les autres ?
Création monétaire et inflation
La réduction des inégalités de revenus favorise-t-elle la croissance économique ?
Le dilemme inflation-chômage est-il toujours d'actualité ?
La crise économique depuis 2007 donne-t-elle raison à Keynes ?
L'équilibre budgétaire, une priorité ?
Services et croissance
Doit-on réguler les firmes transnationales ?
La recherche du développement durable remet-elle en cause la croissance ?
Faut-il réduire les déficits publics ?
Le travail est-il une marchandise comme les autres ?
Comment expliquer les inégalités salariales ?
Les minima sociaux et le retour à l'emploi
L'équilibre budgétaire : une priorité ?
À quoi sert l'économie sociale et solidaire ?
À quoi servent les marchés financiers ?
Incitations et emploi
Faut-il alléger les charges sociales sur les bas salaires ?
Pourquoi obéit-on ?
Les générations sont-elles en conflit ?
Crise des banlieues et intégration sociale
Régimes autoritaires et totalitarisme
Marginalité et contre-culture
À quoi servent les sondages ?
Comment évoluent les liens entre générations ?
Comment expliquer l'abstention ?
Jeunes et banlieues
Faut-il augmenter ou réduire le temps de travail ?
La crise des dettes publiques en Europe
La réforme du système de retraite par répartition en France
Quelles sont aujourd'hui les marges de manœuvre de la politique conjoncturelle ?
Existe-t-il plusieurs formes de capitalisme ?
L'indemnisation des chômeurs entretient-elle le chômage ?
Quelle est l'efficacité des politiques climatiques ?
L'impôt est-il efficace ?

Socialisation et réseaux sociaux
 Qu'est-ce qu'une société laïque ?
 Pratiques sportives et milieux sociaux
 La mobilité, une histoire de famille ?
 L'âge est-il une variable sociologique pertinente ?
 La mobilité sociale n'est-elle qu'une illusion ?
 Violence et société
 Comment expliquer le développement des associations ?
 Les relations dans l'entreprise sont-elles nécessairement conflictuelles ?
 Socialisation et groupes sociaux
 La mobilité intergénérationnelle
 La sociologie est-elle déterministe ?
 Comment expliquer la persistance des inégalités hommes-femmes dans les sociétés démocratiques ?
 La place du syndicalisme en Europe
 Assiste-t-on à un retour du religieux ?
 Les transformations de la participation politique
 Que reste-t-il de la sociologie de Pierre Bourdieu ?
 La jeunesse n'est-elle qu'un mot ?
 Peut-on encore parler de domination masculine ?
 La santé est-elle une marchandise comme les autres ?
 Comment utiliser au mieux les ressources naturelles ?
 Existe-t-il un taux maximum de prélèvements obligatoires ?
 Les marchés financiers sont-ils efficaces ?
 À quoi sert l'impôt ?
 Comment expliquer les inégalités hommes-femmes sur le marché du travail ?
 Le PIB est-il un indicateur pertinent pour rendre compte de la situation d'un pays ?
 Schumpeter reste-t-il d'actualité ?
 Quelle est l'efficacité du keynésianisme en économie ouverte ?
 Faut-il stimuler l'offre de travail ?
 Que doit faire l'État face aux monopoles ?
 Quels instruments économiques pour juguler la pollution ?
 Politique active et politique passive de l'emploi
 La concurrence des pays à bas salaires est-elle responsable du chômage dans les pays développés ?
 L'euro, une monnaie internationale ?
 La politique budgétaire est-elle toujours efficace ?
 La fiscalité peut-elle être juste ?
 Les déterminants économiques du salaire
 Ya-t-il une dictature des marchés financiers ?
 Innovations et concentration
 Quels enjeux pour la gouvernance des entreprises ?
 Identités et reconnaissance
 La sociologie est-elle utile ?
 La sociologie est-elle une science comme les autres ?
 L'électeur est-il rationnel ?
 Corps et société
 Les acteurs font-ils des choix rationnels ?
 Quelles mobilités sociales en France aujourd'hui ?
 Quels sont les déterminants du vote ?
 Les inégalités sociales changent-elles de forme ?
 Savoirs sociologiques et représentations sociales
 La famille est-elle encore une institution ?
 Les pratiques culturelles sont-elles régies par des logiques de distinction ?
 À quoi servent les partis politiques ?

Le don a-t-il encore une place dans nos sociétés ?
Conflit et régulation sociale
Sous-culture et cohésion sociale
Les cadres, une élite ?
Religion et société
État et nation
Le raisonnement sociologique
Qu'est-ce que l'opinion publique ?
Les banques centrales doivent-elles demeurer indépendantes ?
Quels sont les enjeux des réformes du système de retraite français ?
Répartition des revenus et croissance
Épargne et consommation
Peut-on lutter efficacement contre la pauvreté ?
Quelle gouvernance économique européenne ?
Innovation et concurrence
Y a-t-il un bon partage de la valeur ajoutée ?
La politique économique doit-elle suivre des règles ?
L'échange international favorise-t-il la convergence des économies ?
Faut-il augmenter les bas salaires ?
Peut-on redistribuer de façon juste et efficace ?
La désindustrialisation est-elle inéluctable ?
Encourager la concurrence, est-ce l'intérêt des consommateurs ?
La concurrence est-elle toujours souhaitable ?
Entreprise et responsabilité sociale
Quels sont les risques de la déflation ?
Crédit et fluctuations économiques
Les gains de productivité sont-ils facteur de chômage ?
Que nous apprend la crise grecque ?
Investissement et croissance
Sociologie et idéologie
Les paradigmes en sociologie
La souffrance, un objet pour la sociologie ?
Quelle place pour l'individu dans le processus de socialisation ?
Sociologues et journalistes exercent-ils le même métier ?
Peut-on encore parler de culture légitime ?
Identités sexuelles, identités sociales
Qu'est-ce qu'un pauvre ?
Sociologie et déterminismes sociaux
Peut-on faire de la sociologie sans recourir à l'histoire ?
Quel est l'intérêt du concept de genre en sociologie ?
Pratiques culturelles et stratification sociale
Ségrégation spatiale, ségrégation sociale
Les inégalités sont-elles compatibles avec l'idéal démocratique ?
La socialisation limite-t-elle le changement social ?
Quel rôle les prix jouent-ils dans une économie de marché ?
Faut-il rendre le travail plus flexible ?
La production de biens collectifs doit-elle être encouragée ?
Pourquoi mesurer la performance des entreprises ?
La mondialisation peut-elle être régulée ?
Délocalisations et stratégies d'entreprise
Comment expliquer l'évolution récente des inégalités économiques ?
Quel taux de change pour l'euro ?
Comment coordonner les politiques économiques européennes ?

Comment expliquer les fluctuations économiques ?

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE SUR DOSSIER

Membres du jury : Odile ALTAY-MICHEL, Lionel ANSELIN, Sébastien ASSERAF-GODRIE, Micheline BILAS, Marie-Claire DELACROIX, Hervé DIET, Christian FEYTOUT, Joëlle FOUÉRÉ, Nathalie GINESTE, Anne KEMPF, Judith LEVERBE, Denis MARTIN, Marc PELLETIER, Guy ROBERT, Brigitte SOTURA, Dominique SZCZESNY.

Rapporteur : Christian FEYTOUT

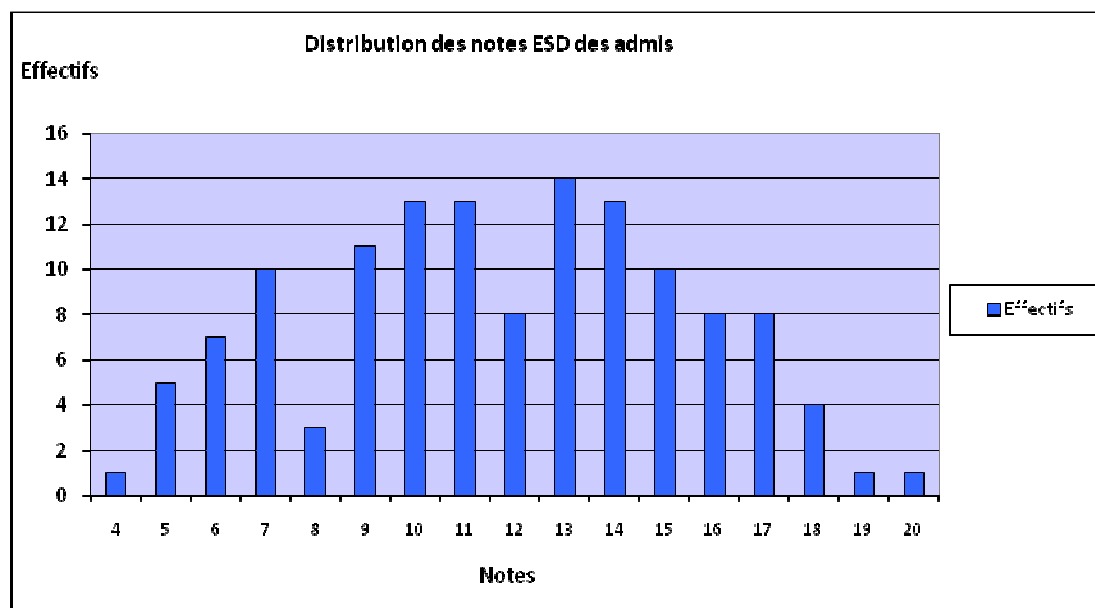
La première partie du rapport sur l'épreuve sur dossier présente le **bilan** statistique de la session 2013, la seconde rappelle les **modalités** de l'épreuve et la troisième expose les observations sur les **prestations des candidats** et les **attendus** de l'épreuve. Ce rapport se conclut par des **conseils** aux candidats et quelques exemples de dossiers sont proposés.

BILAN STATISTIQUE DE L'ÉPREUVE SUR DOSSIER DE LA SESSION 2013 CAPES et CAFEP

1. CAPES

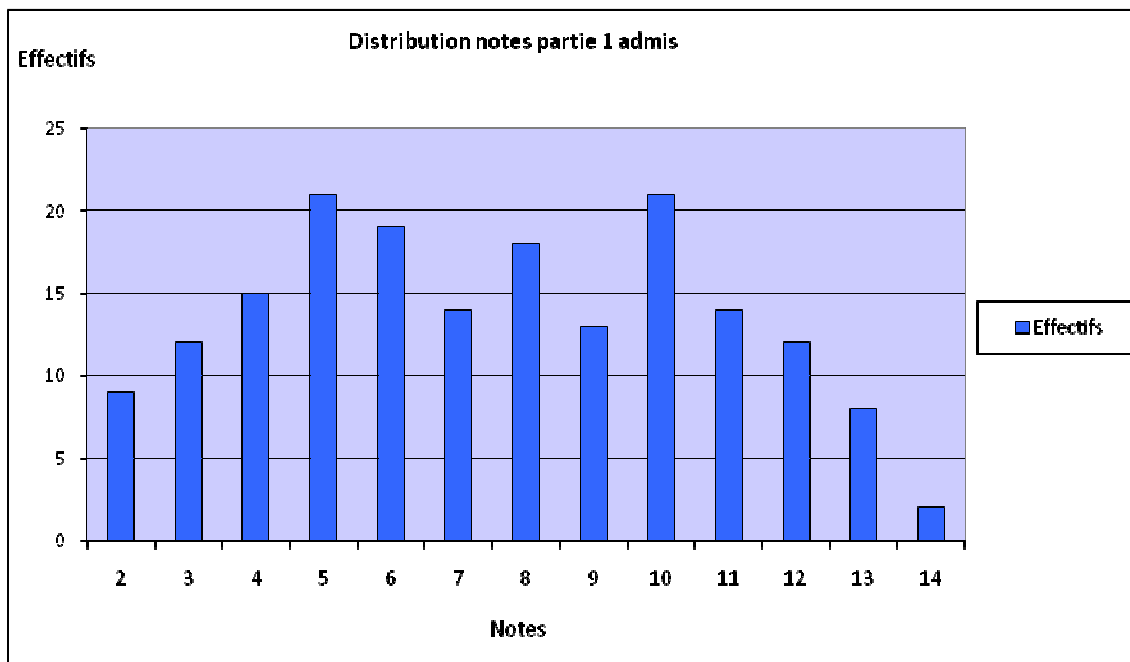
- nombre de postes : 130
- nombre de candidats admissibles : 214
- nombre de candidats présents : 178
- nombre de candidats non éliminés : 174 (81,31 % des candidats non éliminés)
- nombre de candidats admis : **130** (74,71 % des candidats non éliminés)
- moyenne des candidats présents : 9,94 (écart-type : 4,43)
- moyenne des candidats admis : 11,67 (écart-type : 3,69)
- 80 candidats ont obtenu une note ≥ 10

Notes	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Effectifs	1	5	7	10	3	11	13	13	8	14	13	10	8	8	4	1	1



Concernant la partie 1 sur 14 points

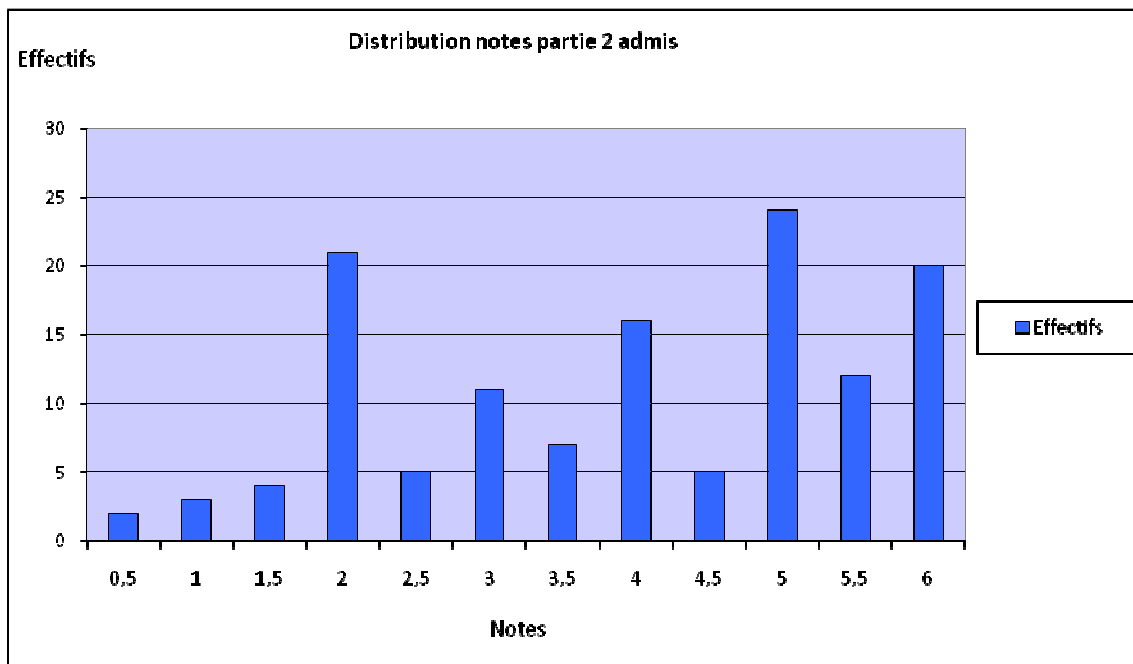
Notes	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Effectifs	9	12	15	21	19	14	18	13	21	14	12	8	2



La moyenne des résultats à la partie 1 des candidats admis est de **7,72/ 14**, avec un écart type de 2,82. Celle des candidats présents est de 6,65/14, avec un écart-type de 3,14.

Concernant la partie 2 sur 6 points

Notes	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Effectifs	2	3	4	21	5	11	7	16	5	24	12	20



La moyenne des résultats à la partie 2 des candidats admis est de **3,95 / 6**, avec un écart type de 1,56. Celle des candidats présents est de 3,29/6, avec un écart-type de 1,35.

2. CAFEP

- nombre de postes : 13
- nombre de candidats admissibles : 22
- nombre de candidats présents : 19
- nombre de candidats non éliminés : 18
- nombre de candidats admis : **13** (72,22 % des candidats non éliminés)
- moyenne des candidats présents : 9,47 (écart-type : 4,49)
- moyenne des candidats admis : 11,5 (écart-type : 3,95)

Concernant la partie 1 sur 14 points

La moyenne des résultats à la partie 1 des candidats admis est de **7,42/ 14**, avec un écart type de 3,08. Celle des candidats présents est de 6,13/14, avec un écart-type de 3,24.

Concernant la partie 2 sur 6 points

La moyenne des résultats à la partie 2 des candidats admis est de **4,08 / 6**, avec un écart type de 1,19. Celle des candidats présents est de 3,34/6, avec un écart-type de 1,5.

RAPPEL DES MODALITÉS DE L'ÉPREUVE
(JORF n°0004 du 6 janvier 2010)

1. La nature du dossier

L'épreuve sur dossier comporte **deux parties**. La longueur du dossier est de l'ordre de 10 pages.

La *1^{re} partie*, notée sur **14 points**, est constituée d'un dossier documentaire et d'un exercice portant sur des outils mathématiques et/ou statistiques. Le dossier documentaire est à dominante économique si le sujet de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique. Il est à dominante sociologique si le sujet de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Ce

fléchage disciplinaire concerne également les dossiers relatifs aux thèmes des regards croisés des nouveaux programmes du cycle terminal. Le dossier documentaire est constitué d'un ou de plusieurs articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages. Il est de l'ordre de 6 pages.

La 2^e partie, notée sur **6 points**, porte sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ». Elle est constituée d'un document support, accompagné d'une ou plusieurs questions (jusqu'à 3 questions). Le questionnaire et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 : « Les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006, dont la référence est précisée dans le dossier.

Deux types de sujets ont été proposés aux candidats selon la nature du document support.

L'interrogation peut porter sur une situation. Dans ce cas, le questionnaire (2 à 3 questions) vise à appréhender la culture professionnelle du candidat, sa capacité à se projeter dans la pratique, à définir une posture en mobilisant des connaissances, attitudes et capacités.

L'interrogation peut porter sur un extrait d'ouvrage, d'article sur le système éducatif, de sociologie ou d'économie de l'éducation. Dans ce cas, le sujet invite le candidat à mobiliser des connaissances et à les mettre en perspective avec le texte proposé afin de montrer sa capacité à prendre du recul, à donner du sens, à montrer les enjeux.

Liste des thèmes nouveaux abordés au cours de la session 2013 :

1. L'accompagnement personnalisé
2. Évaluation, bulletin scolaire
3. Égalité filles / garçons
4. L'interdisciplinarité
5. La liberté pédagogique
6. L'évaluation du système éducatif
7. Le droit à l'expérimentation

2. Le déroulement de l'épreuve

Temps de préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : **1 heure**, qui se décompose en deux temps :

• *1^{re} partie*

- **20 minutes** pour la présentation de l'exposé par le candidat. Celui-ci commente le dossier documentaire ;

- **20 minutes** d'entretien avec le jury. Cet entretien porte *d'abord* sur l'exposé du candidat *puis* celui-ci présente ses réponses à des exercices sur des questions relatives à des outils mathématiques et/ou statistiques.

• *2^e partie*

- **10 minutes** pour la présentation de l'exposé par le candidat ;

- **10 minutes** d'entretien avec le jury. Cet entretien porte sur l'exposé.

OBSERVATIONS SUR LES PRESTATIONS DES CANDIDATS ET LES ATTENDUS DE L'ÉPREUVE

Pour cette session 2013, le nombre de postes à pouvoir a augmenté de 13 (soit une augmentation de 10 %). Le recrutement, tant dans le public que dans le privé, a été atteint sans mettre en cause le bon niveau

des candidats admis. Leur moyenne (11,65) à l'épreuve sur dossier de cette session 2013 demeure équivalente à celle de la session 2012 (11,67 sur 20). Cela est dû, en grande partie, à la qualité des candidats présents à l'oral, notamment pour le CAFEP.

73 admis (sur 143) ont obtenu une note supérieure ou égale à 12/20. Le jury tient à saluer ces excellentes prestations de la part de candidats qui ont su satisfaire l'ensemble des exigences d'une épreuve composite, difficile. Outre le niveau solide de leurs connaissances scientifiques, ces candidats se sont distingués par un recul adéquat par rapport au dossier documentaire de la partie 1, commenté sans être paraphrasé, resitué dans une problématique d'ensemble en économie et/ou en sociologie, mis en perspective avec les programmes du lycée.

Première partie

À propos du contenu de l'exposé et de la construction du commentaire

Le texte (**JORF n°0004 du 6 janvier 2010**) précise que le candidat est évalué sur :

- sa culture scientifique et professionnelle ;
- sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la discipline concernée (en vigueur au moment du concours) ;
- sa réflexion sur l'histoire, l'épistémologie, la didactique et les finalités de cette discipline et ses relations avec les autres disciplines.

Le déroulement de cette session conduit le jury à réitérer cependant certaines observations mentionnées dans le rapport précédent.

La durée de l'exposé est impérative, le candidat doit faire preuve de sa capacité à gérer le temps qui lui est imparti aussi bien en respectant les 20 minutes qu'en développant les parties de façon équilibrée et en prenant le temps de conclure.

L'exposé doit être structuré par un plan clair permettant de répondre précisément et spécifiquement à la problématique que le candidat aura définie. L'exploitation du dossier prendra ainsi tout son sens, avec la mobilisation de connaissances scientifiques. Le candidat évitera le simple commentaire des documents dans l'ordre de présentation. L'absence de plan sera donc sanctionnée.

Les plans généralistes, transposables à n'importe quel support documentaire, ne sont pas recevables ; les plans « plaqués », qui ne rendent pas compte de la capacité à commenter le ou les documents spécifiques et à en présenter de façon synthétique les éléments d'analyse, sont, de même, sanctionnés. Ainsi, le plan doit témoigner d'une réelle réflexion mais aussi refléter un sens pédagogique.

Certains candidats ont utilisé le tableau pour un schéma, en économie (équilibre partiel d'un marché, notamment le marché du travail ; relation de Phillips) comme en sociologie (représentation de l'espace social dans *La Distinction*, dont on rappelle qu'il résulte d'une analyse factorielle, représentation de la structure sociale selon Henri Mendras). Lorsqu'ils ont permis de traiter un aspect du sujet et qu'ils ont été correctement commentés, ils ont été valorisés. Dans tous les cas, l'utilisation du tableau pour étayer un raisonnement, pour indiquer tout au moins le plan, est fortement recommandée.

Les candidats sont invités à mentionner les documents exploités et à définir les notions employées. Lorsque le dossier comporte plusieurs documents, ce qui est le plus souvent le cas, le jury **attend** qu'ils soient explicitement mis en relation. Les documents statistiques donnent l'occasion de lire, interpréter, mettre en perspective avec une thèse du texte des données chiffrées. Si ce n'est pas réalisé lors de l'exposé, cela n'est pas en soi sanctionné, mais le jury vérifie alors systématiquement lors de l'entretien, la maîtrise des savoir-faire.

Le fléchage disciplinaire des dossiers en économie ou en sociologie n'empêche pas de mobiliser l'approche par l'autre discipline.

On rappelle que la transposition didactique du dossier et la présentation de son usage potentiel en classe ne sont plus une attente impérative de cette épreuve. Elles restent cependant appréciées tant qu'elles ne se substituent pas à l'analyse proprement scientifique du/des documents.

Le jury accorde également une grande importance à la qualité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et une posture adaptée à une situation d'enseignement sont attendus de la part du jury.

Le jury fonde donc son évaluation de l'exposé du candidat à partir des critères suivants :

- capacité d'analyse du dossier ;
- capacité à problématiser et à construire le plan ;
- capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.

À propos de l'entretien sur l'exposé du candidat

Lors de l'entretien, le jury apprécie, outre la pertinence, la concision des réponses apportées. Une réponse longue et mal ciblée ne peut être valorisée. Il est attendu des réponses témoignant de connaissances solides et d'une bonne réactivité. Les stratégies d'évitement, réponses volontairement longues et inadaptées, seront sanctionnées. Le candidat doit donc faire preuve de sa maîtrise des compétences requises pour enseigner.

Le jury fonde donc son évaluation de l'entretien avec le candidat à partir des critères suivants :

- la capacité à mobiliser des connaissances ;
- la réactivité du candidat.

À propos des exercices sur des questions relatives à des outils mathématiques et/ou statistiques

Les remarques apportées l'année dernière restent d'actualité. Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les SES, ce qui implique de préparer sérieusement cet aspect de l'épreuve (dans l'année et lors de la préparation). D'ailleurs, trop de candidats se sont présentés sans une véritable préparation, et l'évaluation en mathématiques a donc, de nouveau, eu un caractère très discriminant, autant pour éviter à des candidats ayant échoué sur le reste de l'épreuve de perdre toute chance d'admission que pour pénaliser des candidats au niveau en SES mais fortement handicapés par l'évaluation de leurs compétences en mathématiques.

Par ailleurs, l'évaluation en mathématiques se fait sous la forme d'un entretien qui *porte, bien entendu, sur les réponses préparées par le candidat aux questions posées dans le dossier mais aussi, éventuellement, sur l'utilisation des outils mathématiques dans le cadre des documents fournis ou d'un exercice proposé pendant l'entretien.*

Il est important de rappeler que l'évaluation des compétences mathématiques et statistiques a pour objectif de :

- vérifier que le candidat maîtrise les concepts mathématiques jugés **indispensables** pour appréhender et enseigner les SES ;
- s'assurer que le candidat est capable de donner du sens et de prendre du recul sur les calculs qu'il exécute ou qui lui sont présentés, de même que sur les données chiffrées dont il dispose dans le dossier.

Les mathématiques ne se réduisent donc pas à connaître et manipuler des formules. Le jury a valorisé les tentatives des candidats de répondre aux questions, y compris si elles n'ont pas été couronnées de succès, ainsi que la capacité à donner du sens aux nombres, calculs ou méthodes cités ou utilisés (taux de croissance moyen, espérance, écart-type, dérivée, ...).

Lors de cette session, le jury a relevé de nombreuses difficultés dans la manipulation des outils mathématiques et statistiques, à savoir :

- les probabilités, notamment l'utilisation ou l'illustration de la loi binomiale et de la loi normale, sont mal connues ;
- trop de candidats ne maîtrisent pas la notion de coefficient multiplicateur ou de taux de variation annuel moyen, alors même qu'ils ambitionnent de l'utiliser avec des élèves ! Il en est de même sur des notions de base comme l'écart-type ou les pourcentages (somme, comparaison...) ;

- au niveau de l'analyse, le jury rappelle qu'il est important de maîtriser le programme de mathématiques du secondaire, notamment de connaître les fonctions de référence, de savoir dériver et intégrer des fonctions usuelles pour déterminer un sens de variation ou calculer une valeur moyenne ;
- pour trop de candidats, la notion d'ajustement, que celui-ci soit affine, exponentiel ou logarithmique, n'est pas connue ou maîtrisée. Son importance en termes de modélisation n'est en général pas perçue ;
- très peu ont conscience ou connaissent la notion de fluctuation d'échantillonnage, ce qui est inquiétant en termes d'analyse de résultats d'enquêtes. Il est attendu de savoir construire un intervalle de confiance mais il est essentiel de savoir donner un ordre de grandeur d'un tel intervalle, à partir de la taille de l'échantillon ;
- les notions portant sur les suites, les graphes et les matrices ne sont pas à négliger vu leur importance dans la modélisation et la résolution des problèmes dans les domaines socio-économiques.

En conclusion, le jury invite les futurs candidats à bien s'appropriier le programme du concours et tient plus précisément à apporter les conseils suivants :

- un candidat ne doit pas hésiter à utiliser des schémas, des représentations ou des croquis pour donner du sens aux informations et/ou illustrer les méthodes à mettre en œuvre ;
- comme précisé dans les rapports de jury précédents, le candidat doit maîtriser différents outils, tant dans le domaine de l'analyse que dans celui des statistiques, des probabilités et du calcul matriciel. Outre les traitements numériques usuels, les candidats devraient être capables de fournir sur la calculatrice un tableau de valeurs d'une fonction et la courbe représentative dans une fenêtre bien adaptée au problème traité ; ils devraient savoir effectuer toutes les opérations sur les matrices et utiliser les fonctions statistiques, en particulier celles donnant les caractéristiques d'une série statistique ou celles construisant un ajustement affine (coefficient de corrélation linéaire, équation d'une droite de régression). La calculatrice devrait également pouvoir être utilisée comme outil de conjecture ou de vérification. Le jury a constaté, cette année encore, qu'une grande partie des candidats avait une maîtrise trop minimaliste de cet outil, alors même que celui-ci peut leur permettre de dépasser des difficultés d'ordre technique et les aider pour la résolution des problèmes posés. Même si l'utilisation de la calculatrice ne suffit pas pour résoudre un problème, le jury a valorisé toute utilisation pertinente de cet outil.

Exemples de sujets 2013

Exemple 1

Exercice

Les parties A et B sont indépendantes.

Partie A

À partir du document n°3 du volet 1, quel est, en 2003, le pourcentage des hommes âgés de 40 à 59 ans qui n'exercent pas un métier dans une catégorie socioprofessionnelle identique à celle de son père ?

Partie B

On se propose d'étudier l'évolution d'un capital placé à intérêts composés.

- 1) À quel taux faut-il placer un capital C , à intérêts composés, pour qu'il double en cinq ans ?
- 2) Pour estimer l'importance de l'augmentation de la valeur acquise d'un capital placé à intérêts composés, les banquiers utilisent une formule approchée : " pour doubler un capital placé à i % avec intérêts composés, il suffit de le placer n années, n étant tel que le produit ni soit approximativement égal à 70 ". Comparer le résultat obtenu avec cette règle et celui obtenu à la question 1). Que pensez-vous de cette méthode ?
- 3) Justification de cette formule :
 - a) Déterminer une équation de la tangente au point A d'abscisse 1 à la courbe représentative de la fonction f définie sur $]0, +\infty[$ par $f(x) = \ln(x)$.

On admet que, pour tout réel h proche de 0, on peut approximer $\ln(1+h)$ par h .

- b) Montrer que le nombre d'années n mis pour doubler un capital initial C placé à i %, avec intérêts composés est solution de l'équation :

$$n \ln \left(1 + \frac{i}{100} \right) = \ln(2).$$

Exemple 2

Exercice

On note p le prix d'un objet en centaines d'euros et $f(p)$ la demande, exprimée en milliers d'objets, liée à ce produit pour le prix unitaire p .

En étudiant f , on s'intéresse donc à l'influence du prix d'un objet sur la demande, c'est-à-dire sur la quantité d'objets potentiellement achetés.

Une étude effectuée sur un certain article conduit à établir la relation suivante :

Pour tout $p \in [0, +\infty[$, $f(p) = (p+8)e^{-0,5p}$.

- 1) Calculer le nombre d'objets demandés, à l'unité près, lorsque le prix unitaire est fixé à 800 €.
- 2) Démontrer que si le prix unitaire augmente, la demande diminue.
- 3) On suppose que le prix p , initialement à 800 €, subit une augmentation de 1 %.
 - a) Calculer le nouveau prix et la demande correspondant à ce prix.
 - b) Déduisez-en le pourcentage de variation de la demande, consécutive à l'augmentation du prix.
- 4) L'élasticité $E(p)$ de la demande par rapport au prix p est le pourcentage de variation de la demande pour une augmentation de 1% de p . On admet qu'une bonne approximation de $E(p)$ est

donnée par : pour tout $p \in [0, +\infty[$, $E_A(p) = \frac{-0,5p^2 - 3p}{p+8}$.

Résoudre dans $[0, +\infty[$, $E_A(p) = -3,5$.

Interpréter le résultat. Que penser de l'approximation proposée ?

Deuxième partie

La comparaison des résultats avec la session précédente confirme que cette deuxième partie de l'épreuve est, dans l'ensemble, bien préparée par les candidats. Le nombre important de candidats admis ayant obtenu les notes 5 ou 6 suggère que le rendement d'un investissement raisonnable est élevé. Les questions ont porté sur des connaissances institutionnelles et factuelles fondamentales qui favorisent l'intégration des futurs nouveaux enseignants dans la vie de l'établissement. Ces savoirs sont nécessaires mais non suffisants. Ils doivent contribuer à la discussion des dispositifs et institutions, et non à l'adhésion de principe aux transformations actuelles et passées du système scolaire, qui relève de l'opinion du citoyen et n'a évidemment pas sa place dans un concours de recrutement de la Fonction publique.

Les sujets proposés dans cette seconde partie n'impliquent pas de réponses attendues. Le Jury est au contraire attentif à la posture, au positionnement, à la capacité d'analyse du candidat.

Certains se sont judicieusement appuyés sur leur expérience en stage. Cependant, d'autres ont réussi sans forcément s'y référer.

Le jury fonde donc son évaluation de l'exposé et de l'entretien à partir des critères suivants :

- la capacité à mobiliser et à maîtriser des connaissances ;
- la capacité d'adaptation ;
- la réactivité du candidat.

QUELQUES CONSEILS AUX CANDIDATS

Letemps de préparation de 3 heures est une contrainte réelle sur la prestation du candidat (exigences plurielles) qui en a gêné plusieurs. Certains ont regretté de ne pas avoir eu le temps nécessaire pour préparer les trois volets de l'épreuve, ce sont alors souvent les questions relatives à des outils mathématiques et/ou statistiques qui n'ont pas été préparées. Cependant, certains sont parvenus au cours de l'épreuve, en étant éventuellement guidés, à faire l'exercice proposé. Nous pouvons conseiller aux candidats de répartir le temps de préparation au *prorata* de l'importance respective de chacun des volets dans la durée de l'oralet d'aborder ce moment de l'oral de façon positive.

À propos de la 1^{re} partie, pour l'exposé

Les candidats doivent connaître les programmes en vigueur de Sciences économiques et sociales de la Seconde à la Terminale. On attend qu'ils fassent état d'une maîtrise approfondie des problématiques et savoir-faire qu'ils auront à enseigner. Dans ce but, ils pourront s'appuyer utilement sur les documents d'accompagnement publiés sur le site EDUSCOL pour les programmes du cycle terminal.

Il est rappelé que l'épreuve porte sur les nouveaux programmes du cycle terminal et notamment les nouveaux enseignements de spécialité (**Sciences sociales et politiques, Économie approfondie**).

Attention, pour la session prochaine, il sera nécessaire de prendre en compte l'allègement des programmes du cycle terminal (enseignement spécifique, enseignements de spécialité).

À propos de la 2^e partie

Le jury renouvelle les conseils formulés dans le rapport 2012 :

- une préparation sérieuse de cette question est nécessaire, elle implique une bonne connaissance du système éducatif mais aussi de s'informer sur les dispositifs récents, les grandes évolutions et les problématiques actuelles. À cet égard, l'absence de connaissances relatives au **socle commun de connaissances et de compétences** mis en œuvre au collège a été préjudiciable aux candidats ;
- il est attendu du candidat qu'il fasse preuve de connaissances mais également de réflexion sur les enjeux des différents aspects constitutifs de cette compétence. En effet, il ne s'agit pas de proposer un plan ou un discours type mais de montrer une réelle perception des engagements induits par le statut d'agent de l'État ayant la responsabilité d'élèves ;
- il est attendu du candidat qu'il prenne du recul par rapport au document support. Les mauvaises prestations s'expliquent en partie par la paraphrase du document.

EXEMPLES de première partie volet 1

Dossier de sociologie

Volet 1 : Épreuve d'explication de textes portant sur un dossier documentaire

- Document : Séverine MISSET, "Je ne suis pas vraiment un ouvrier", extrait de François de SINGLY, Christophe GIRAUD, Olivier MARTIN, *Nouveau manuel de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2010.

Volet 1 : Épreuve d'explication de textes portant sur un dossier documentaire

- Document n°1 : Michel FORSÉ, Olivier GALLAND, Yannick LEMEL, « La stratification sociale et les inégalités », in Olivier GALLAND et Yannick LEMEL (sous la dir. de), *La Société française. Un bilan sociologique depuis l'après-guerre*, Paris, Armand Colin, 2011 (extraits).

- Document n°2 : Camille PEUGNY, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, n°410, 2007.

- Document n°3 : Stéphanie DUPAY, « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », in *Données sociales : La société française*, Paris, INSEE, 2006.

Dossier d'économie

Volet 1 : Épreuve d'explication de textes portant sur un dossier documentaire

- Document n° 1: Jérôme GAUTIÉ, *in Cahiers français*, n°353, novembre-décembre 2009.
- Document n° 2 : *Eurostat*, <http://appsso.eurostat> : Le coût de la main-d'œuvre en 2007, en €, par heure dans l'industrie et les services (hors administration publique) dans quelques pays de l'Union européenne et le taux de chômage de ces pays en 2007 et 2011.
- Document n° 3 : « Financement de la DNDR et exécution de la DIRD », *Tableaux de l'économie française*, Paris, INSEE, 2011.

Volet 1 : Épreuve d'explication de textes portant sur un dossier documentaire

- Document 1 : Clémentine DE LUCIA, « Inflation, anticipations d'inflation et risques de déflation pour la zone euro », *Conjoncture*, Direction des études économiques, BNP-Paribas, juin 2009.
- Document 2 : Liêm HOANG-NGOC, « Rigidités salariales et chômage : les frontières classiques du programme néo-keynésien étaient-elles tracées ? », *Cahiers d'économie Politique/Papers in Political Economy*, n° 48, 2005, pp. 161-185.
- Document 3 : Indice des prix et taux de chômage d'après *OECD.Stat*.
- Document 4 : Mickaël CLEVENOT, « Courbe de Phillips de l'économie française 1977-2009 », document de travail, Université de Bourgogne, octobre 2011.